

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**



**CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**  
**Profil professionnel**

**FLEURISTE**

**Enseignement secondaire supérieur**

Approuvé par le Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale le

## Fleuriste

### I. POSITIONNEMENT AU NIVEAU DU CADRE FRANCOPHONE DES CERTIFICATIONS (CFC)

Ce profil professionnel sera positionné au niveau **3** du Cadre francophone des certifications.

### II. CHAMP D'ACTIVITES

Le/la fleuriste est **un technicien/ une technicienne** qui entretient les végétaux, qui en connaît l'origine, le nom (scientifique et courant), les différentes variétés, leur toxicité, leurs besoins, leurs utilités, ainsi que leur symbolique ; il/elle prodigue des conseils.

Le/la fleuriste est également créatif/créative tant dans le mélange des couleurs que dans leurs associations. Il/elle réalise de nombreux bouquets, montages, décors personnalisés et adaptés à toutes circonstances, et cela partout dans le monde ; il/elle embellit les décors.

Le/la fleuriste est **un commerçant/une commerçante** qui connaît la disponibilité sur le marché mais aussi la demande suivant les saisons ; il/elle sélectionne la meilleure marchandise parmi les fournisseurs, tant pour les végétaux que pour les accessoires ; il/elle dispose du sens de la communication et maîtrise une approche correcte du client et du fournisseur ; il/elle possède un bon sens de l'organisation.

Le/la fleuriste réalise en toute autonomie les tâches suivantes :

- ◆ acheter la marchandise, la ranger ;
- ◆ entretenir et soigner les fleurs coupées, les plantes vertes et ensembles fleuris ;
- ◆ réaliser des « compositions florales » pour toutes circonstances (fleurs, fruits, légumes, feuilles, ..., accessoires divers) ;
- ◆ créer des décors floraux ;
- ◆ aménager les espaces de ventes ;
- ◆ informer et conseiller le client ;
- ◆ vendre des produits, des articles et des services ;
- ◆ entretenir les outils, les machines, les matériels et équipements ;
- ◆ gérer les déchets ;
- ◆ gérer son entreprise ;
- ◆ se tenir informé(e) des nouveautés et de l'évolution du métier.

### III. ACTIVITES CLES

*dans le respect des règles d'hygiène, de bien-être au travail, de sécurité, d'ergonomie et d'environnement,*

*dans le respect de la réglementation en vigueur en matière des produits nécessitant un traitement particulier ou des précautions particulières (produits dangereux, produits inflammables ...),*

- ◆ d'acheter la marchandise, de la ranger ;

- ◆ d'entretenir et de soigner les fleurs coupées, les plantes vertes et ensembles fleuris ;
- ◆ de réaliser des « compositions florales » pour toutes circonstances (fleurs, fruits, légumes, feuilles, ..., accessoires divers) ;
- ◆ de créer des décors floraux ;
- ◆ d'aménager les espaces de ventes ;
- ◆ d'informer et de le conseiller le client ;
- ◆ de vendre des produits, des articles et des services ;
- ◆ d'entretenir les outils, les machines, les matériels et équipements ;
- ◆ de gérer les déchets ;
- ◆ de gérer son entreprise ;
- ◆ de se tenir informé(e) des nouveautés et de l'évolution du métier.

#### IV. LIEUX D'EXERCICE DU METIER

Le métier s'exerce essentiellement comme indépendant.

#### V. SITOGRAPHIE

<http://www.sfmq.cfwb.be/index.php?id=1527#c4204>

<http://metiers.siep.be/metier/fleuriste/>

[candidat.pole-emploi.fr/.../fichemetierrome.blocficherome.telechargerpdf?codeRome...](http://candidat.pole-emploi.fr/.../fichemetierrome.blocficherome.telechargerpdf?codeRome...)

<https://www.qapa.fr/metiers/fleuriste-decorateur-floral-fleuriste-decoratrice-florale/955>

approuvé CG du 20 décembre 2018